



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 mai 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

- Siège #1 - Monsieur Alain Demers
- Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
- Siège #3 - Madame Caroline Pinette
- Siège #4 - Madame Nadia Hébert
- Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
- Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-05-102 / LECTURE ET ADOPTION L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et s'en déclarent satisfaits;

QUE l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION L'ORDRE DU JOUR
- 3 - MOT DU MAIRE
- 4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 - Séance ordinaire du 7 avril 2026
- 5 - PERIODE DE QUESTION ET DEMANDE ECRITE DES CITOYENS
- 6 - ADMINISTRATION
 - 6.1 - Revenus cumulé au 30 avril 2026
 - 6.2 - Dépenses et salaires d'avril 2026
 - 6.3 - Trésorerie de la municipalité au 30 avril 2026
 - 6.4 - Fermeture du bureau municipal pour la journée de la Saint-Jean Baptiste
 - 6.5 - Adoption du règlement numéro 2026-006 édictant le code d'éthique et de déontologies des élus-es municipaux
 - 6.6 - Avis de motion Amendement Règlement 2026-002 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2026
- 7 - CORRESPONDANCES
 - 7.1 - A Titre d'Information
 - 7.2 - A titre Décisionnelles
 - 7.3 - Offre de service de Pluritec
 - 7.4 - Demande Partenariat financier Organisme Ô Rivage
 - 7.5 - DEMANDE DE DON POUR LA FONDATION MAISON MARIE-PAGÉ
 - 7.6 - Collectes porte-à-porte par conteneur des plastiques agricoles

- 8 - RESSOURCES HUMAINES**
- 9 - DOSSIERS MUNICIPAUX**
 - 9.1 - Loisirs et Vie Communautaire**
 - 9.2 - URBANISME**
 - 9.3 - Rapport de l'officier municipal en bâtiment et en environnement - avril 2026**
 - 9.4 - Adoption Règlement 2026-007 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans rivière noire, branche 43 et 45**
 - 9.5 - Adoption Règlement 2026-008 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans rivière noire, branche 49**
 - 9.6 - Avis de motion Règlement 2026-009 modalité de la procédure d'exception pour la réalisation de travaux ou la régularisation**
 - 9.7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS**
 - 9.7.1 - Acceptation soumission pour le raccordement de la génératrice au pavillon intergénérationnel**
 - 9.7.2 - Acceptation de la soumission pour le transport de pierre au km/tonne**
 - 9.7.3 - Acceptation de la soumission pour le transport de sable, classe A, au km/tonne**
 - 9.7.4 - Attribution de Contrat pour la fourniture d'huile diesel**
 - 9.7.5 - Attribution de Contrat pour achat de pierre**
 - 9.7.6 - Acceptation de soumission pour l'entretien de pelouses**
 - 9.7.7 - Acceptation de soumission pour l'entretien paysager**
 - 9.7.8 - Acceptation de soumission pour le scellement de fissures**
 - 9.7.9 - Acceptation de soumission pour contrat de débroussaillage 2026**
 - 9.8 - SECURITE CIVILE**
- 10 - SUIVI DE RÉUNIONS PRÉCÉDENTES**
- 11 - AFFAIRES NOUVELLES**
- 12 - RAPPORT DES ÉLUS ET DE MONSIEUR LE MAIRE**
- 13 - PÉRIODE DES QUESTIONS**
- 14 - CLOTURE DE LA SÉANCE**

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **5 mai 2026**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459*